

## **La Cour des Comptes au service du patronat**

**L**a Cour des Comptes, composée de magistrats professionnels, présidée par D. Migaud ex député socialiste nommé à ce poste par N. Sarkozy, est chargée de vérifier la bonne utilisation par l'Etat et les services publics des finances qui leur sont allouées.

La Cour des Comptes s'accorde un pouvoir qu'elle n'a pas. Elle multiplie les propositions pour réduire les dépenses qui ne vont pas dans le sens voulu par le patronat.

Ainsi dans 'les Echos' du 10 septembre, P. Gattaz déclare après s'être félicité de la « réforme » du droit du travail : « j'attends un grand plan national de réduction des dépenses publiques ».

6 jours plus tard, le 16 septembre la Cour rend un rapport sur la protection sociale. Il y est dit, qu'il faut faire des économies dans tous les domaines- médecine de ville, hôpital, etc - et augmenter la CRDS payée par tous. La Cour a bien entendu les ordres du patronat.

Pour équilibrer les comptes sociaux une seule solution. Tailler dans les dépenses qui amènent les situations dramatiques dans les hôpitaux, les déserts médicaux un peu partout dans le pays. Ses conclusions, largement reprises par les médias, participent à la campagne idéologique menée par le patronat et le gouvernement pour affaiblir la protection sociale collective, pousser vers le privé ceux qui en auront les moyens. Quant aux autres.....

Pour le gouvernement et la Cour des Comptes, la fonction publique doit être réduite, les personnels remplacés par des contrats de droit privé. Le statut de la fonction publique basé sur trois grands principes : égalité (accès aux postes par concours) indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et responsabilité est insupportable au gouvernement comme au patronat. Lequel est tout prêt à reprendre à son compte les services publics abandonnés par l'Etat pour en tirer du profit.

**Par contre la Cour ne pense jamais à proposer des recettes qui vont améliorer la vie des travailleurs.** Examinant les comptes de l'Etat elle est parfaitement au courant que **chaque année 215 milliards qui sont versés au patronat sous forme d'exonérations sociales et fiscales.** Pour quels résultats ? Un seul : augmenter les profits capitalistes. Au premier semestre 2015 les seules entreprises du CAC 40 ont annoncé 39,5 milliards de profit. **(voir l'Hebdo numéro 417)**

Les moyens financiers existent en France pour satisfaire les besoins de santé, d'éducation, de logements, de transports, d'investissements et d'emplois. Ce n'est pas la Cour des Comptes qui le dira. Elle fait partie de l'appareil d'Etat au service du capital. N'est-ce pas Monsieur MIGAUD!